



RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRES D'ARCHITECTURE

JURIDIQUE ET MARCHÉS

FORMATION RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRES D'ARCHITECTURE
STRATÉGIES ET PRATIQUES GAGNANTES

RÉFÉRENCE : AR06025

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 25.01.2026)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles. Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Tout type d'entreprise répondant à un appel d'offre

Prérequis

Il est conseillé d'avoir entre 2 et 3 exemples de réponses à des appels d'offres pour se préparer aux exercices incluant les CCTP. Adopter une attitude constructive et ouverte lors de la formation pour répondre aux appels d'offres est essentiel, car cela permet de prendre du recul sur sa pratique et de considérer les situations sous un angle différent.

Objectifs du stage

La formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** a pour objectif de :

- Maîtriser les aspects techniques et réglementaires relatifs aux appels d'offres et savoir structurer efficacement sa proposition.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur spécialisé en marchés de travaux.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

CONTENU DU PROGRAMME

Notre formation "**Répondre aux appels d'offres d'architecture**" offre une expertise approfondie dans la préparation et la soumission d'offres pour les projets architecturaux.

Les participants apprendront les meilleures pratiques pour interpréter les appels d'offres, rédiger des propositions convaincantes, élaborer des budgets précis et présenter leurs compétences de manière compétitive.

Cette formation fournit aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour réussir dans un processus d'appel d'offres concurrentiel et maximiser leurs chances de remporter des projets d'architecture prestigieux.

La formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** vous permettra de maîtriser les éléments cités dans le programme ci-dessous.

PROGRAMME DE FORMATION

1/ COMPRENDRE ET ANALYSER L'APPEL D'OFFRE

Introduction à la réponse aux appels d'offres :

- ▶ Vue d'ensemble du processus et des enjeux spécifiques à l'architecture.

Analyse détaillée des documents de l'appel d'offres :

- ▶ Approfondissement sur le CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) et le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en utilisant des techniques de lecture questionnante et sélective.

Exercice pratique :

- ▶ Analyse d'un appel d'offres réel ou simulé, en identifiant les éléments clés et en élaborant une grille d'évaluation.

2/ DÉFINIR LA STRATÉGIE ET LA STRUCTURE DE RÉPONSE

Évaluation de la stratégie de réponse :

- ▶ Comment déterminer la pertinence et la cohérence de votre approche ?

Structuration de la réponse :

- ▶ Développement d'un plan détaillé, choix des titres, et hiérarchisation des informations.

3/ ELABORATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Conception du dossier de réponse :

- ▶ Détailler le processus de rédaction, les profils d'équipe, le PAQ (Plan d'Assurance Qualité), et les documents administratifs.

Atelier rédactionnel :

- ▶ Rédaction d'une section de la proposition en se basant sur un canevas prédéfini et les informations recueillies la veille.

Analyse et amélioration :

- ▶ Relecture critique des propositions, identification des points forts et des axes d'amélioration.

4/ PRÉPARATION À LA SOUTENANCE

Stratégies de présentation :

- ▶ Comment structurer sa présentation pour maximiser l'impact et répondre aux attentes du jury.

Entraînement à la présentation :

- ▶ Simulation de soutenances avec feedback, techniques pour répondre aux questions piège et optimisation de l'usage de supports visuels (PowerPoint).

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

**Parler à un conseiller
formation**



01.47.23.79.72

Analyse stratégique de l'offre :

- ▶ Comment évaluer son positionnement par rapport à la concurrence et adapter sa présentation en conséquence.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Répondre aux appels d'offres d'architecture**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](https://opco.ep.fr) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](https://atlas.fr) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](https://afdass.com) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

Formation **Répondre aux appels d'offres d'architecture** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio. Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

